

BE-A0542_714653_714995_FRE

Inventaire des archives du notaire Jean
Népomucène Gillis (1919-1940)/C. Henin



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Gillis Jean Népomucène.....	9
1 - 75 Minutes des actes notariés. 6 août 1885-16 nov. 1919.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Gillis Jean Népomucène

Période:
1885-1919

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0542.590

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 75
- Etendue inventoriée: 5.45 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Les Archives de l'État n'autorisent la consultation des documents de moins de 100 ans qu'au chercheur muni d'une autorisation écrite par laquelle un notaire (pas nécessairement le notaire déposant ou son successeur) atteste qu'il est *une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit*. Cette autorisation ne vaut que pour le ou les actes spécifiés et non pour un volume ou une année. Le notaire déposant peut consulter les actes de moins de 100 ans qu'il a lui-même déposés ; cette disposition s'applique également à ses successeurs. S'il délègue un membre de son étude ou de son association pour faire des recherches, celui-ci doit être muni d'une procuration. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État. Le notaire déposant peut obtenir des reproductions de ses propres actes notariés ou de ceux de ses prédécesseurs, au tarif en vigueur aux Archives de l'État. L'autorisation délivrée afin de consulter un acte de moins de 100 ans n'entraîne pas automatiquement le droit d'en recevoir une reproduction. Si le demandeur souhaite une copie de l'acte - ce qui est le cas le plus souvent -, le notaire doit le mentionner explicitement sur son autorisation et donner une identification exacte de l'acte.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Gillis Jean Népomucène.

HISTORIQUE

Jean Népomucène Gillis est nommé notaire à Ittre par arrêté royal du 27 juillet 1885 en remplacement de son beau-père démissionnaire, Gustave-Adolphe-Désiré Delaloy ¹. Il y instrumenta du 6 août 1885 au 16 novembre 1919. Sa démission ayant été acceptée le 15 novembre 1919, son fils Eugène Gillis lui succèdera ².

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ³. Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf*

1 Jean Népomucène Gillis est né à Kwaadmechelen le 4 mars 1851 et est décédé à Ittre le 26 mars 1921. Il avait épousé Marie Amélie Delaloy, fille de Gustave-Adolphe-Désiré, le 2 décembre 1876 à Ittre. Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice, Secrétariat général, n° 870.

2 Registre des résolutions du Tribunal de première instance de Nivelles. Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, Généralités et tribunal civil, n°4.

3 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume " .

ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Jean-Paul Mignon, notaire à Ittre, a versé le 7 août 2014 aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, les minutes de Jean Népomucène Gillis, notaire à Ittre de 1885 à 1919.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Ce fonds est composé exclusivement de minutes classées chronologiquement (nos 1 à 75).

Description des séries et des éléments

ARCHIVES DU NOTAIRE GILLIS JEAN NÉPOMUCÈNE		
---	Répertoires des actes notariés. 6 août 1885-16 novembre 1919.	
1	<i>1 - 75 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 6 AOÛT 1885-16 NOV. 1919.</i> 6 août 1885-29 déc. 1885.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
2	7 jan. 1886-30 juin 1886.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
3	1er juil. 1886-31 déc. 1886.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
4	2 jan. 1887-30 juin 1887.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
5	2 juil. 1887-31 déc. 1887.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
6	2 jan. 1888-23 juin 1888.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
7	1er juil. 1888-23 déc. 1888.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
8	6 jan. 1889-24 juin 1889.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
9	2 juil. 1889-31 déc. 1889.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
10	3 jan. 1890-30 juin 1890.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
11	5 juil. 1890-25 déc. 1890.	

	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
12	4 jan. 1891-29 juin 1891. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
13	3 juil. 1891-28 déc. 1891. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
14	1er jan. 1892-30 juin 1892. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
15	2 juil. 1892-23 déc. 1892. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
16	1er jan. 1893-28 juin 1893. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
17	2 juil. 1893-28 déc. 1893. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
18	1er jan. 1894-30 juin 1894. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
19	1er juil. 1894-29 déc. 1894. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
20	5 jan. 1895-30 juin 1895. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
21	1er juil. 1895-25 déc. 1895. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
22	1er jan. 1896-30 juin 1896. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
23	4 juil. 1896-28 déc. 1896. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise

24	1er jan. 1897-28 juin 1897. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
25	2 juil. 1897-26 déc. 1897. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
26	1er jan. 1898-30 juin 1898. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
27	2 juil. 1898-28 déc.1898. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
28	1er jan. 1899-26 juin 1899. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
29	4 juil. 1899-27 déc. 1899. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
30	1er jan. 1900-28 juin 1900. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
31	1er juil. 1900-30 déc. 1900. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
32	1er jan. 1901-30 juin 1901. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
33	5 juil. 1901-31 déc. 1901. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
34	2 jan. 1902-26 juin 1902. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
35	4 juil. 1902-30 déc. 1902. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
36	2 jan. 1903-30 juin 1903. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise

-
- | | | |
|-----------|---|-----------|
| 37 | 6 juil. 1903-24 déc. 1903.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 38 | 1er jan. 1904-27 juin 1904.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 39 | 7 juil. 1904-26 déc. 1904.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 40 | 1er jan. 1905-27 juin 1905.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 41 | 2 juil. 1905-31 déc. 1905.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 42 | 1er jan. 1906-29 mars 1906.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 43 | 1er avr. 1906-30 juin. 1906.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 44 | 1er juil. 1906-31 déc. 1906.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 45 | 1er jan. 1907-30 avr. 1907.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 46 | 5 mai 1907-27 août 1907.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 47 | 1er sept. 1907-24 déc. 1907.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 48 | 1er jan. 1908-26 avr. 1908.
Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 | 1 chemise |
| 49 | 3 mai 1908-30 août 1908. | 1 chemise |

	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
50	1er sept. 1908-30 déc. 1908.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
51	1er jan. 1909-29 juin 1909.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
52	2 juil. 1909-27 déc. 1909.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
53	2 jan. 1910-27 juin 1910.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
54	4 juil. 1910-29 déc. 1910.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
55	2 jan. 1911-29 juin 1911.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
56	2 juil. 1911-31 déc. 1911.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
57	1er jan. 1912-29 mars 1912.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
58	1er avr. 1912-28 août 1912.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
59	4 sept. 1912-26 déc. 1912.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
60	1er jan. 1913-31 mars 1913.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
61	6 avr. 1913-30 juil. 1913.	1 chemise
	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	
62	2 août 1913-30 déc. 1913.	

	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
63	2 jan. 1914-30 avr. 1914. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
64	1er mai 1914-31 déc. 1914. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919	1 chemise
65	11 jan. 1915-27 déc. 1915. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2016	1 chemise
66	1er jan. 1916-25 juin 1916. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2016	1 chemise
67	2 juil. 1916-28 déc. 1916. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2017	1 chemise
68	2 jan. 1917-29 juin 1917. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2017	1 chemise
69	5 juil. 1917-20 déc. 1917. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2018	1 chemise
70	1er jan. 1918-28 juin 1918. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2019	1 chemise
71	7 juil. 1918-31 déc. 1918. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2019	1 chemise
72	2 jan. 1919-30 mars 1919. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2020	1 chemise
73	1er avr. 1919-30 mai 1919.	

	Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2020	1 chemise
74	1er juin 1919-29 août 1919. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2020	1 chemise
75	1er sept. 1919-16 nov. 1919. Gillis, Jean Népomucène (notaire), 1885-1919 Non ouvert au public jusque 2020	1 chemise